



Comment faire honorer une reconnaissance de dette

Par **tikayl_old**, le **29/07/2007** à **11:33**

bonjour a tous,rnrnje viens a vous pour avoir de l'aide et des conseils.rnvoila mon probleme j'ai fait un cheque de caution a ma mere d'un montant de 217e mais qui ne devait pas etre encaissé.rnA ma grande stuppeur j'ai reçu un courrier de ma banque qui me stipulait que le cheque etai en attente de paiement.rnEn gros ma mere na pas payer la derniere mensualite de la creche et il envoyer mon cheque de caution.rnj'ai pri contact avec ma mere pour qu'elle rigularise son impayer elle me fait bien comprendre qu'elle n'a pas l'intention de rigulariser sa situation.rnrnAlors que puis je faire pour recuperer mon cheque et que l'organisme se retourne contre elle ?

Par **Jurigaby**, le **29/07/2007** à **17:23**

Bonjour.rnrnLe problème dans votre cas d'espèce, c'est qu'il va vous falloir prouver que le cheque tait bien un cheque de caution et non une donation à votre mère.rnrnQui plus est, quand bien même ce serait une caution, rien n'interdit à la crèche de l'encaisser en cas cas de non paiment.rnrnC'est donc à vous qu'il appartient d'agir contre votre mère et non l'orgnisme en question.

Par **tikayl_old**, le **30/07/2007** à **11:03**

Quelle mesure je peux prendre contre elle pour qu'elle puisse me redonner la somme du

cheque ainsi que les frais ajouté?